



outil de gestion collective du foncier
SCI particulière N° R.C.S Pau 348 576 018
Tél : 05 59 83 11 00

Compte-rendu de la réunion PLU du GFAM Béarn en Mairie de Sarrance le 12 décembre 2019

Présents :

Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Maire de Sarrance
Léa WIECZOREK, membre du groupe des fermiers de Gey
Louis GANDON, membre du comité de gérance du GFAM du Béarn

Objet : projet d'habitat à Gey

La présentation du projet d'habitat avec l'option de zones STECAL n'a pas été retenue par le Maire qui a proposé plutôt de présenter une demande de permis de construire dans le cadre d'un projet agricole. Dans le cas d'une zone STECAL, les habitants, s'ils quittent leur activité agricole, peuvent rester sur les lieux, ce qui pose un problème pour l'exploitation des terres des autres usagers agricoles.

Dans le cadre du projet agricole, des démarches préparatoires à la demande de permis de construire sont souhaitées, avec la DDTM et la MSA pour ce qui concerne les minimas d'exploitation (SMA, la nature et la taille des productions), ainsi qu'avec l'Architecte des Bâtiments de France pour présenter un avant-projet des différents bâtis et des observations qu'il pourrait formuler.

L'aménagement de la voirie a été abordé avec une demande de création d'une aire de stationnement associée avec une aire de retournement auprès de la Grange Lahorgue. Nous avons sollicité une participation de la Commune de Sarrance, demande que le Maire proposera à son prochain conseil municipal.

Le Maire nous a informé que la phase d'enquête publique du PLU sera ouverte du 17 janvier au 17 février de l'année prochaine tous les lundis et vendredis en Mairie de Sarrance, avec la présence du commissaire enquêteur les 17 janvier, et 14 et 17 février 2020. Une rencontre avec le commissaire enquêteur serait préférable pour aborder nos questions d'urbanisme à Gey.

Par rapport au raccordement aux réseaux eau et électricité, le Maire a indiqué la nécessité de respecter les normes d'installation en public. Le GFAM bénéficie depuis 2012 d'un prolongement du réseau effectué par la commune jusqu'à la Grange Lahorgue.

Nous restons en contact avec le Maire de Sarrance pour toutes les démarches à venir.

Compte-rendu rédigé le 12/12/2019 par Léa W. et Louis G.

Louis G. désigné en comité de gérance du 11/12/2019 comme référent du GFAM pour la ferme de Gey